

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :

Dimanche 19 mars 2023 : Pharmacie de la Dore à Olliergues : 04 73 95 50 24

AMBULANCES :

Ambulances Vincent : 04 73 51 23 23

CABINETS INFIRMIERS :

Beaufils – Goncalves – Delorme – Farnier :

Tél. : 04 73 53 15 82

Thoury - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26

Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Chevreux Mélanie : 07 60 26 41 35

Juillard-Condât Chrystel : 06 28 49 10 57 ou

07 60 26 41 35

VETERINAIRES : 04 73 51 29 21 (animaux de

ferme), 04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).

DEPANNEURS/ REMORQUEURS :

Garage COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ 04.73.53.04.37 -

06.08.30.34.86

Garage Flo Flash Auto 04 73 51 01 58

TAXIS :

DENIS: 04 73 53 00 17/ 06 85 92 71 23

TAXI DID DUPOUX Didier :

06 69 16 96 59 ou 04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

Taxi VINCENT : 04 73 51 23 23

URGENTES: POMPIERS 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES :

3919 (N° gratuit et anonyme)

PERMANENCES JURIDIQUES gratuites du

CIDFF en Mairie sur rdv au 06 62 00 60 53

SERVICES D'AIDES A DOMICILE

- **A.D.M.R. ABRI** : 11 Place de la Cité

Administrative - Tél. : 04 73 51 30 68

- **ANTARÈS SERVICES** : 1 Place de la Cité

Administrative - Tél. : 04 73 80 04 56

- **APAMAR** : 17 Avenue de la Gare

Tél. : 04 73 43 75 84

RELAIS PETITE ENFANCE

9 av. de Thiers - Tél : 09 81 46 23 68

rampeccourpiere@cctdm.fr

● Locaux sociaux (à côté de la bibliothèque)

EFS (Espace France Services)

Ouverture : mardi de 9h/12h30, mercredi 9h/12h30

et 14h/17h30, jeudi 9h/12h, vendredi 9h/12h30 et

14h/17h et samedi 9h/12h30

MISSION LOCALE : tous les lundis avec ou

sans rendez-vous. Tél. : 04 73 80 49 69 ou

06 71 80 86 86. accueil@mission-locale-

thiers.com

SOLIHA (Améliorer l'habitat ancien -

subventions aux propriétaires) - Sur RDV

- les 1ers mardi du mois de 10h à 12h

- les 3èmes mardis du mois de 10h à 12h

https://tinyurl.com/solih-pig-courpiere.

Ou par téléphone au : 04.51.00.91.11.

PASSERELLE : permanences les jeudis de 8h30 à

17h uniquement sur rendez-vous. Contact: PLA-

CET Mélanie au 07-54-35-42-66 ou par mail à

melanie@passerelle-thiers.fr

ASSISTANTES SOCIALES : Maison des

solidarités à Thiers 04.73.80.86.40 de 9h à 12h et

de 14h à 17h.

CPAM : sur RDV au 3646 ou via mon compte

AMELI : les mardis de 8h30 à 11h45, les

mercredis de 9h à 12h en visio et les jeudis à partir

de 14h.

CAF : Permanence tous les mercredis de 9 h à 12h et de

13h30 à 15h30. Uniquement sur rendez-vous.

Prenez rendez-vous sur Caf.fr/Ma Caf.

CARSAT : sur RDV au 3646, demander le service

social

OPHIS : ☎ 04 73 41 16 16

LA POSTE : horaires d'ouverture : Le lundi,

jeudi et vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h. Le mardi

de 10h à 12h et 14h à 18h. Le samedi de 9h à

12h. *Fermé le mercredi*

CONCILIATEUR DE JUSTICE : en mairie, les 1er et

3ème mercredis du mois de 14h30 à 17h

sur rendez-vous uniquement au 06.07.82.90.83 ou

guy.delsescaux@conciliateurdejustice.fr

● ÉTAT-CIVIL

Toutes nos condoléances à la famille de :

- Monique POURRAT épouse GALLET décédée

le 6 janvier 2023.

● CIMETIÈRE

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

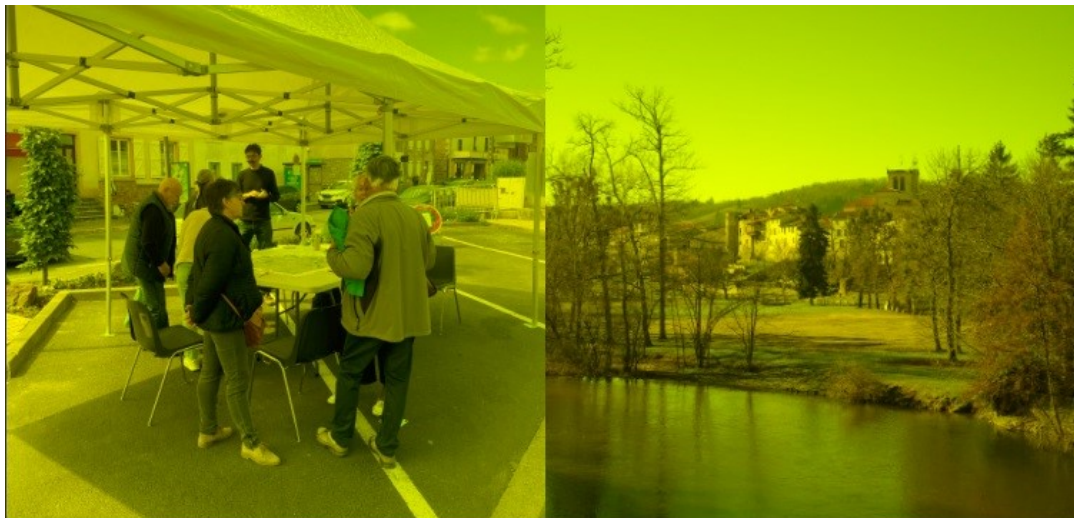
Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

VIVRE À COURPIÈRE

Journal de la Ville de

N° 11/2023 Semaine du 16 mars au 23 mars 2023

● PETITES VILLES DE DEMAIN



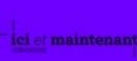
Bien vivre à Courpière «petite ville de demain»

Habitants, commerçants, artisans, acteurs du monde associatif ...
venez prendre connaissance des réflexions et de la stratégie de
revitalisation de Courpière à 5-10 et 15 ans

RÉUNION PUBLIQUE JEUDI 16 Mars 2023, à 20h00 Salle d'animation (Place de la Victoire)

La Commune de Courpière est lauréate du programme *Petites Villes de Demain*. Pilotée par la Communauté
de Communes Thiers Dore et Montagne, et mobilisant de nombreux partenaires, ce programme vise la
revitalisation de Courpière par l'expression d'un projet partagé pour les années à venir.

Après avoir rencontré plus d'une centaine de personnes, le groupement porté par Arthur Remy, urbaniste et
paysagiste, revient vers vous pour la restitution des réflexions.



Nous vous présenterons les réflexions, les orientations stratégiques ainsi que le programme
d'actions du projet de revitalisation de la commune.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment convivial.

● PERMANENCE DU MAIRE

Madame Le Maire, Christiane SAMSON, reçoit sur rendez-vous.

● PERMANENCES DES ADJOINTS

Laurent CLIVILLÉ (affaires générales, tranquillité, personnel communal, conseiller défense, référent ambroisio) : sur rendez-vous du lundi au vendredi, les après-midis

Catherine MAZELLIÉ (vie associative, culture, sports) : sur rendez-vous, du lundi au vendredi à partir de 17h00

Eric DOUBTSOF (finances, emploi, vie économique) : sur rendez-vous

Géraldine FRANZKOWIAK (solidarité, séniors, handicap) : tous les jeudis de 10h à 12h ou sur rendez-vous

Mohammed OULABBI (écoles, petite enfance, jeunesse) : tous les lundis de 9h15 à 11h15

Danielle TOURON (attractivité - tourisme et patrimoine) : sur rendez-vous

René GOSIO (travaux, entretien, propreté) : sur rendez-vous

Conseillers municipaux Délégués :

Thierry CIERGE (urbanisme)

Bernard PFEIFFER (développement durable, projets structurants)

Jean-Baptiste CHALUS (villages et quartiers et festivités)

Conseillers municipaux : ALEJO Élodie,

ANGELI Sylvie, BEAUGER Élodie,

BECOUZE Yves, BOUSSUGE Jeanine,

BURIAS Aude, CAYRE Philippe, DUCHER

Eric, EPECHE Huguette, QUÉRÉ Michel,

LAFORET Dominique, LAVEST Jean-Michel,

MOULIN Eric, LIMOUZIN Lydie, ROCHE-

LACOMBE Isabelle, SALGUEIRO Carole,

Elu d'astreinte : 06.30.65.81.64

● PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

En Mairie de Courpière :

- Eric DUBOURGNOUX : les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 10h à 12h (06.08.30.25.68) -

eric.dubourgnox@wanadoo.fr ou eric.dubourgnox@puy-de-dome.fr

- Aude BURIAS : les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois de 14h à 16h (04.73.53.01.21)

aude.burias@puy-de-dome.fr

MAIRIE

SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 17h15. Accueil possible dès 8h30 sur rendez-vous uniquement.

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le numéro d'astreinte : 06.30.65.81.64

MÉDIATHÈQUE

Ouverte le mardi de 9h - 12h et de 14h - 18h
Mercredi et vendredi 14h - 18h
Samedi 10h - 12h

CCAS

Sur rendez-vous au 04 73 53 01 21,
Et le jeudi de 10h00 à 12h00.

SERVICE DE L'EAU

Sur rendez-vous.

SERVICE URBANISME

Accueil du public :

lundi de 14h à 17h, mercredi de 9h à 12h00 et jeudi de 9h à 12h00.

DÉCHETTERIE GRATUITE

La déchetterie de Courpière est ouverte du lundi au samedi. Horaires : 9h15 à 12h et 13h30 à 17h15

● L'ARCEP TENTE DE RÉPONDRE AUX INQUIÉTUDES DES ÉLUS SUR LA POSTE, LA 4G, LA FIBRE ET LE RÉSEAU CUIVRE DU TÉLÉPHONE

L'autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP) a répondu aux sénateurs le 26 Janvier 2023 :

sur les services de la Poste

La Poste perdant 600 millions d'euros par an du fait de la baisse du courrier papier, elle est passée au 1er Janvier 2023 du timbre rouge lettre prioritaire à une version télétransmise, en ignorant la fracture numérique pour les habitants qui n'ont pas internet. La réponse est que la Poste s'engage à faire conduire un habitant désespéré par un facteur au bureau de poste, à tout moment. Il faudra vérifier que ça fonctionne. L'expérimentation menée actuellement dans 68 communes testant une réduction de la fréquence du passage du facteur ne va pas dans ce sens !

Quand un élu pose la question des abonnés qui reçoivent un journal quotidien, on lui répond que la Poste choisira des porteurs privés pour maintenir le service.

Mais à quel prix pour l'éditeur de presse et pour l'abonné ?

L'ARCEP confirme que, pour le moment, il y a une obligation de tournée quotidienne du facteur.

À Courpière, nous nous inquiétons aussi des horaires d'ouverture de la Poste en peau de chagrin. Un courrier est en préparation.

sur les sous-traitances des raccordements de la fibre

L'ARCEP se réjouit de la 4G qui se répand et du fait que la fibre est devenue le réseau d'accès à Internet de référence pour les français avec plus de 80 % des locaux rendus raccordables à la fibre, sauf que le réseau fibre est raccordé avec des sous-traitances en cascade et une ubérisation de la filière par des opérateurs qui sous-payent ce travail.

La qualité des raccordements en pâtit. L'ARCEP rappelle que c'est aux opérateurs (ORANGE, ...) de contrôler les interventions et de former les agents du raccordement car ils s'y sont engagés notamment avec le nouveau plan signé en décembre 2022, engagements qui ne sont pas encore observables !

L'ARCEP vient de mettre en demeure ORANGE de respecter ses obligations relatives au déploiement de la fibre mais ORANGE a déposé un recours contre cette mise en demeure. Affaire à suivre.

sur l'abandon du cuivre

Le Sénateur du Puy-de-Dôme Jean Marc BOYER a signalé des cas où, en attendant l'arrivée de la fibre, des demandeurs de création de nouvelles lignes cuivre se voient refuser l'installation par ORANGE.

L'ARCEP a évoqué l'existence de solutions alternatives (comme les satellites ou autres) qui seront mobilisés si la fibre n'est pas raccordée au moment de la fermeture du réseau cuivre.

Selon l'Association des Maires de France, il apparaît que ORANGE a du mal à entendre que la réussite du plan d'extinction du cuivre est indissociable d'une gouvernance associant réellement toutes les parties prenantes et notamment les collectivités locales avec des comités locaux de concertation à systématiser, alors qu'ils n'existent encore que dans certains départements.

● CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 19 MARS

La cérémonie commémorative du 19 mars 1962, Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, se tiendra :

Dimanche 19 mars à 11h, au Monument aux Morts, Place de la Cité Administrative

● FÊTE DE LA 102ème ROSIÈRE DE COURPIÈRE

La fête de la 102ème Rosière de Courpière se tiendra cette année les 09, 10 et 11 juin 2023. Conformément au legs universel de la famille MORIN-FOURNIOUX en date du 27 mars 1920, les jeunes filles habitant Courpière, ayant au moins 18 ans dans le courant de l'année 2023, sont invitées à déposer leur candidature à la mairie au plus tard le 17 mars 2023.

La future Rosière et ses demoiselles d'honneur accompagneront toutes les grandes manifestations de la Commune et s'engagent à participer à celles-ci pendant une année.

La candidature devra comporter une lettre manuscrite mentionnant les nom, prénoms, adresse, date de naissance, numéro de téléphone, profession, situation de famille, et les motivations pour être Rosière de Courpière. Elle devra être accompagnée d'une photo d'identité récente.

● EXPOSITION À L'EHPAD « LES PAPILLONS D'OR »

Jeudi 23 mars, venez nombreux visiter l'exposition éphémère dans le jardin de l'EHPAD.

Elle est réalisée dans le cadre de « la grande lessive ». Notre collectif réunit plusieurs structures, tel que l'accueil de loisirs d'Aubusson, l'espace jeunes, l'école primaire Jean Zay, l'école primaire et le collège de l'Institution St Pierre, l'association Arc en Ciel. « la grande lessive » est une œuvre d'art collective et participative, elle consiste à déployer des œuvres par tous autour de la Terre, un même jour, en effet, c'est une manifestation publique, une démarche vaste qui valorise l'art en train de se faire, les pratiques et les enseignements artistiques, et développe le lien social.



● MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

➤ Atelier Stop motion

Cet atelier permettra de découvrir le « stop motion », une technique d'animation qui permet de créer un effet de mouvement avec des objets immobiles. Venez créer votre propre film d'animation, grâce à l'application sur tablette !

Mercredi 22 mars à 10h00 tout public, enfants à partir de 8 ans -
Gratuit - Durée : 2h00 -
Renseignements et inscriptions : 04.73.51.29.55

➤ Atelier découverte de l'héraldique

Découvrez la science des blasons avec La FAYE Association.

Samedi 25 mars à 10h00

Tout public, enfants à partir de 8 ans

Gratuit - durée : 1h30 Renseignements et inscriptions : 04.73.51.29.55

● INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE COURPIÈRE, avenue Pierre de Coubertin.

- Enfants nés en 2020 pour une scolarisation obligatoire en Petite Section et enfants nés en 2021 pour une scolarisation en Toute Petite Section, en fonction des places disponibles.

Démarche à suivre pour finaliser l'inscription :

- Se rendre à la mairie de son lieu de résidence avec le livret de famille et un justificatif de domicile afin d'obtenir un certificat d'inscription. (Mairie de Courpière ou dérogation pour certaines autres communes)

- Prendre contact avec la directrice de l'école par email ecole-mat.courpiere.63@ac-clermont.fr ou au 04 73 53 16 77 de préférence le LUNDI pour convenir d'un rendez-vous et se rendre à l'école maternelle avec les documents suivants : certificat d'inscription / livret de famille / carnet de santé de l'enfant.

INSCRIPTIONS à partir du 27 février 2023. Merci de votre compréhension.

La directrice, Mme Stéphanie PUISSANT

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN ZAY DE COURPIÈRE, Rue Jean Zay

Les inscriptions au CP pour la rentrée 2023 concernent les enfants nés en 2017 et avant.

Les démarches à faire sont les suivantes :

- d'abord se rendre à la **Mairie de son lieu de résidence** avec le livret de famille et un justificatif de domicile afin d'obtenir un certificat d'inscription.

- ensuite se rendre à l'école élémentaire Jean Zay avec :

Ø le livret de famille,

Ø le carnet de santé de l'enfant,

Ø le certificat de radiation de l'école fréquentée précédemment **si l'enfant ne vient pas de l'école maternelle publique de Courpière.**
Inscriptions du 27 février au 17 mars 2023 sur rendez-vous au 06-98-00-67-58

En cas d'absence de la directrice, laissez votre nom et votre numéro de téléphone sur le répondeur téléphonique en précisant le motif de votre appel.

L'entrée principale de l'école est située rue Jean Zay.

La directrice, Mme Christine BRETEL

● BONUS VÉLO

Afin d'aider à la transition écologique, l'État a actualisé sa prime à la conversion 2023. En effet, si vous achetez un vélo classique ou à assistance électrique, vous pouvez, sous conditions, bénéficier d'une aide financière :

Les seuils d'éligibilité ont été augmentés, à partir du 1er janvier 2023 pour couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu fiscal de référence par part inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022).

Si vous êtes majeurs, domiciliés en France et que vous possédez un revenu fiscal déclaré inférieur à 14 089 euros, ou encore que vous êtes en situation de handicap, vous êtes éligible à cette aide.

Les montants des aides sont disponibles sur le site : <https://www.agence-france-electricite.fr/actualites/bonus-velo/>

Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de déposer sa demande sur le site dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo.

Infos associatives

● FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR

Pour son 10ème anniversaire, le festival de théâtre amateur organisé par l'association Art, Culture et Patrimoine a fait salles comblées.

Des bénévoles qui tous les ans proposent une programmation alliant qualité et découverte. Nous tenons à saluer le très beau travail.



● SECOURS POPULAIRE

Nous vous informons que le magasin du secours populaire situé en haut de l'avenue de la gare sera ouvert le **samedi 18 mars de 8h30 à 12h**. Venez nombreux vous y découvrirez des vêtements de tout âge et objets divers à tout petit prix.

● FNACA

Le Comité de la FNACA invite ses adhérents et la population à assister à la cérémonie du cesser le feu en Algérie du 19 mars 1962. Rendez-vous **devant le monument aux morts le 19 mars 2023 à 11h**.

● AMICALE PHILATÉLIQUE - JOURNÉES D'ÉCHANGES DE PLAQUES DE MUSELET

L'Amicale philatélique et cartophile de Courpière et CAP'S 63 vous accueillent le **dimanche 19 mars de 8h30 à 17h à la salle Jean Couzon de l'espace Coubertin**, pour une journée d'échanges de plaques de muselet (capsules de bouchons de champagne).

Edition de 2 capsules numérotées sur bouteilles. Entrée gratuite et emplacement libre ouvert à tous, échange exclusivement.

● CLASSES 62/63/64

À l'occasion de leurs 80 ans, la classe 63 organise **un repas dansant, le jeudi 30 mars 2023 aux Arcades de Barjavelle à Courpière**.

Le prix du repas est fixé à 38 € (apéritif, vins et cafés compris). Les conjoints et conjointes sont cordialement invités et si vous avez des amis qui sont intéressés c'est avec plaisir que nous les accueillerons.

Merci de confirmer votre présence et le nombre de personnes avant le 22 mars 2023 auprès de Mme SAUZEDDE 04.73.53.04.59 ou R. PEREZ 06.70.30.41.18

Infos Diverses

● CANTINE SCOLAIRE

Menus du 20 mars au 24 mars

Lundi : céleris rémoulade, filet de colin à la crème, riz pilaf, yaourt ou fromage, glace.

Mardi : pâtes au thon, nuggets, haricots verts, brie, poire.

Jedi : brocolis vinaigrette, galette de seitan (protéine de blé), frites, milk-shake à la banane (au yaourt de La Terrasse).

Vendredi : velouté de carottes, sauté de porc à la moutarde, salsifis à la tomate, yaourt ou fromage, fruit de saison.

● MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché hebdomadaire de Courpière se déroule les mardis matins de 8h à 12h30 en centre bourg, il se transforme en foire mensuelle le 3ème mardi de chaque mois.

● À SAVOIR

Boulangerie GOLFIER Thierry : congés du 20 mars au 03 avril inclus. Réouverture mardi 4 avril.

● MESSES

Samedi 18 mars à 18h00 : Tours-sur-Meymont

Dimanche 19 mars à 9h30 : Vollore-Ville et à 11h00 : Courpière

● LOCATIONS

Pour les immeubles concernés par le permis de louer, seules les annonces ayant obtenu l'accord « permis de louer » pourront être publiées.

● AACCC (ASSOCIATION DES ANCIENS DES COURS COMPLÉMENTAIRES DE COURPIÈRE)

L'association organise une **journée détente à Lyon le samedi 13 mai 2023** : visite des musées de l'automobile et des confluences, repas à la brasserie Georges. Départ de Courpière à 7h15, retour vers 20h.

Le prix de la journée est fixé à 80 €. Quelques places sont disponibles. Les personnes intéressées prennent contact avec Gabriel Saint André (06 25 74 53 49) ou Jeannine Suarez (06 87 08 70 62).

● CINÉMA REX

DIVERTIMENTO - France 2022 - Drame, biopic - Durée 1h50

PIRO PIRO - Corée du Sud 2020 - Animation, famille - Durée : 0h40

ANT-MAN ET LA GUÊPE : QUANTUMANIA - États-Unis 2023 - Action, aventure, science fiction - Durée : 2h01

THE FABELMANS - États-Unis 2022 - Biopic, drame - Durée : 2h31

Vendredi 17 mars à 20h30
Lundi 20 mars à 20h30

Samedi 18 mars à 14h30
Dimanche 19 mars à 11h00

Samedi 18 mars à 17h30

Samedi 18 mars à 20h30
Dimanche 19 mars à 17h30

Infos sportives

● TENNIS DE TABLE COURPIÉROIS

Résultats du dernier tour du Critérium Fédéral :

- Chloé DUMONTEIL termine 5ème en D2 Cadets

- Matthieu COUEGNAS termine 1er en D2 Seniors et Pierre ROUVET 22ème en D1.

Prochaine journée de championnat Vendredi 17 Mars à 20h30 à l'Espace Coubertin

- Équipe 1 en D1 vs TT Brivadois 1

- Équipe 2 en D3 vs ASTTRE Riom 7

- Équipe 3 en D5 vs ATT Puy-Guillaume 4

- Équipe 4 en D5 vs TT Brivadois 5

Bon matchs à tous.

● A.C.V.B.

Programme des matchs ACVB :

- **Lundi 20 Mars à 20h** : l'ACVB1 se déplacera pour affronter BRIOUDE (Halle aux sports, rue de l'abattoir, Brioude).

- **Lundi 20 Mars à 20h** : l'ACVB2 jouera contre PONT DE DORE 3 au Gymnase de Bellime.

Venez les encourager !!! 🙌🏻🏻🏻

● UNION SPORTIVE COURPIÉROISE (U.S.C.)

Les résultats du week-end :

U8-U9 Plateau - Thiers

U11

- Gagné 2 - 1 VS Job - Baptiste X1 - Soan X1

- Gagné 3 - 1 VS Issoire - Baptiste X2 - Lucas.V X1

U13 : Perdu 1-3 VS Lezoux - Loan X1

U15 : Perdu 2-4 VS Vertaizon/Mezel - Lucas X2

SE1 Gagné 1-2 VS Enval Marsat - Francis X1 - Victor X1

Les rencontres du week-end :

● **Samedi 18 mars**

U13 : VS Billom - 14h30 à Courpière (Bonhomme)

U15 : VS Romagnat - 15h à Courpière (Bellime)

U18 : VS Issoire.2 - 14h30 à Issoire

SE1 : VS Aubier e 20h à Aubière

● **Dimanche 19 mars**

SE2 : VS Ennezat - 13h à Ennezat

SE3 : VS Cunlhat.2 - 15h à Courpière (Bellime)

● LIBRAIRIE JEUX DÉS LIRE

Soirée organisée avec Passeurs de Mots le 17 Mars 2023 à 19h à la librairie. Public à partir de 10 ans.

Venez écouter ou partager des textes sur les thèmes de la liberté et de l'humour.

Toutes les formes de liberté et d'humour sont les bienvenues : liberté dans le thème, liberté dans le ton, humour noir, humour subtil, humour absurde...

Tous les genres littéraires aussi : poésies, romans, albums jeunesse, théâtre, contes..

L'idée est de faire découvrir à d'autres un texte qui vous a touché, fait pleurer, fait rire... ou tout à la fois !



MAIRIE DE COURPIÈRE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative
Code Postal 63120 - ☎: 04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - Site Internet : www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2100 exemplaires - Gratuit

Directrice de la Publication et de la Rédaction : Christiane SAMSON - Dépôt légal à parution.

« Imprimé sur technologie d'impression à froid écoresponsable RISO »